



Appel du Bureau de l'Union fédérale des retraités

Mobilisation le 29 septembre pour une véritable revalorisation de nos retraites et pensions dès le 1^{er} octobre 2016

Pourquoi manifester nombreux le 29 septembre

Après plusieurs mois de lutte contre la loi Travail ce n'est pas le moment de baisser les bras.

Le gouvernement semble avoir décidé qu'il n'y aurait pas d'augmentation des pensions au 1^{er} octobre, prétextant de faibles taux d'inflation. Il oublie de préciser que les pensions ont pris un retard certain depuis plusieurs années.

C'est la principale raison de l'appel des organisations de retraités à manifester le 29 septembre.

Le tripatouillage des textes

Selon le Code de Sécurité Sociale (article L 161-23-1) l'augmentation devait être de 0,9 % au 1^{er} octobre 2015 et non 0,1 %. Mais il n'a pas hésité à violer ses propres textes, en appliquant au 1^{er} octobre 2015 la loi de finances du 29 décembre 2015, loi qui ne devait s'appliquer qu'au 1^{er} janvier 2016.

Les pensions en retard de 1,1 % sur les prix depuis 2013

En application du code de la Sécurité Sociale, s'il l'on prend en compte la période du 1^{er} avril 2013 au 1^{er} octobre 2016, la revalorisation des pensions devrait être de 1,1 %. Si l'on retire les 0,1 % généreusement accordée au 1^{er} octobre 2015, le gouvernement doit fixer les revalorisations à 1 % au 1^{er} octobre 2016.

Toutes les raisons de manifester le 29 septembre

Le gouvernement osera-t-il priver les retraité(e)s de la revalorisation légitime de leurs pensions ?

Les retraité(e)s doivent se faire entendre le 29 septembre et répondrent nombreux à l'appel de la quasi-totalité des organisations de retraité(es) pour le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier de l'année en prenant en compte l'évolution du salaire moyen.